

Ecole de Musique Municipale : Elections des représentants des parents d'élèves



Du mardi 12 au samedi 16 novembre, se dérouleront les élections des représentants des parents d'élèves de l'Ecole de Musique Municipale, seuls les parents d'élèves ou représentants légaux sont invités à voter.

▼ Contenu

Comment voter ?

Rendez-vous sur place, directement au service de l'administration de l'école de musique, du mardi 12 au samedi 16 novembre.

- Mardi, mercredi et jeudi : 14h à 18h
- Vendredi et samedi : 9h à 12h

Il est également possible de transmettre, sans formalité de procuration, votre bulletin de vote par l'intermédiaire de votre enfant. **Les votes se clôtureront le samedi 16 novembre à 12h.**

Qui peut voter ?

Tout parent ou représentant légal d'un élève de l'école de musique.

Liste des candidats :

Mme TERRIEN Tiphaine

Pour un rajeunissement des représentations (scènes ouvertes, spectacles, concerts) qui permettrait de toucher plus de jeunes et avoir un public plus large.

Mme LE CAMPION Diane

Je souhaite être le porte-parole des parents d'élèves et proposer des idées pour faire découvrir la musique et accroître l'enseignement musical.

M. JACOLIN LESCOT Loïc

L'envie de contribuer (un petit peu plus), même si pour l'instant cela reste abstrait.

Les résultats seront communiqués à partir du 22 novembre.

A vos urnes !

Adresse

Ecole municipale de musique
4 avenue Jules Michelet
Beauchamp
95250

► Contact